

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

L. DUMONT-WILDEN

— G. GARNIR

— L. SOUGUENET



Les abonnés et lecteurs
peuvent se faire livrer

Les abonnés et lecteurs
peuvent se faire livrer

M. CAMILLE GUTTENSTEIN

Chef de Cabinet du Ministre des Finances

LE JOUEUX CHAMPAGNE SAINT-MARCEAUX

Maison F. VAN KOMPAYE FILS ROGEE JACOBS

Rue de Namur, 71 à BRUXELLES - Téléphone : 111.40

CREDIT ANVERSOIS

Société anonyme fondée en 1898. — Capital : 60 millions de francs

Sièges : ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital (Siège social)
BRUXELLES : 30, avenue des Arts

LISTE DES AGENCES. — AERSCHOT, ARLON, ASSCHE, ATH, AUBEL, AYWAILLE, BINCHE, BOOM, BLANKENBERGHE, BRAINE-L'ALLEUD, BRAINE-LE-COMTE, BRUGES, BRUXELLES, CHARLEROI, CINEY, COURTRAI, COURT-ST-ETIENNE, DOLHAIN, ECAUSSSINE, EUPEN, FLEURUS, FLOBECQ, FONTAINE-L'ÉVEQUE, FRANCES-LES-BUISSENAUX, GAND, GEMBLOUX, GENAPPE, GHEEL, GHISSELLES, GOSSIELLES, GOUVY, HAECHT, HASSELT, HENRI-CHAPPELLE, HERENTHALS, HERVE, HOEYLAERT, HOUF, PALIZE, HUY, JODOIGNE, LALOUIVIERE, LESSINES, LIÈGE, LONDERZEEL, LOUVAIN, MALINES, MARMEDY, MARCHE, MARCHIENNE-AU-PONT, MOLL, MONS, NAMUR, NES-NOVAUX, NIVELLES, OSTENDE, PERWEZ (Brabant), RENAIX, REBECQ, ST-NICOLAS, SOIGNIES, ST-TROND, SPA, ST-AVELOT, THUIN, TIRLEMONT, TOURNAI, TUBIZE, TURNHOUT, VERVERS, VIELSALM, VILVORDE, WAVRE, COLOGNE — ROTTERDAM — LUXEMBOURG

Location de coffres-forts à partir de 12 francs par an

Garde de titres et objets précieux

Les dépôts peuvent être faits, moyennant un minimum d'impôt de garde, soit sous forme de Dépôts à découvert, soit sous forme de Dépôts cachetés. La constitution du dépôt est constatée par un reçu nominatif délivré par la banque. Ce reçu est personnel — non transmissible — et s'il a de valeur, qu'elle soit le même du déposant. La perte, la destruction ou le vol de ce reçu ne prive, par conséquent, pas le déposant moyennant l'accomplissement de certaines formalités, de la libre disposition de son dépôt.

Le Crédit Anversois ouvre des comptes de chèques productifs d'intérêts. — Les déposants peuvent disposer de leur avoir à tout moment.

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

BRUXELLES

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 3 1/2 à 6 1/2 H.
LE DIMANCHE SOIR DINER-CONCERT

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

BRUXELLES

GRANDE SALLE ET SALONS
POUR FÊTES ET BANQUETS

CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

ETABLISSEMENTS SAINT-SAUVEUR

21 - 29 - 41 - 43 - 45 - 47, RUE SAINT-SAUVEUR à LUXEMBOURG

BAINS DIVERS * BOWLING * SKATING

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION : 4, rue de Berlaimont, BRUXELLES	ABONNEMENTS	Un An	6 Mois	3 Mois	Compte chèques postaux n° 16.664
	Belgique	fr. 30.00	16.00	9.00	
	Étranger	» 35.00	18.50	—	

M. CAMILLE GUTTENSTEIN

C'est une chose troublante que l'incurable médiocrité intellectuelle et morale des gens qui prétendent à nous gouverner. Dans le civil il arrive que ces gens ne sont pas plus bêtes ni moins estimables que d'autres ; mais, dès qu'ils sont au pouvoir, ils se révèlent ne sachant plus ce que c'est qu'un engagement, ignorant que deux et deux font quatre et la valeur d'un oui ou d'un non. L'intérêt général n'existe qu'en tant qu'il ne contrarie pas l'intérêt de leur parti et leur intérêt propre, car toute leur science et leur volonté se résume à ceci : durer.

Ils se croient d'ailleurs faits pour mener les hommes. Leur superbe est comique ; elle est navrante parce qu'elle fait illusion. Ils ont été créés et mis au monde pour cela : être députés, ministres. Dieu, pour les pétrir, a dû choisir un limon plus fin et plus distingué. Parfois quelque homme de culture et de bonne foi va les écouter et se sent troublé. Verhaeren, ayant été un jour à la Chambre, interrogeait ses amis avec angoisse : « Je me demande si ce sont eux qui sont des imbéciles ou moi ? »

Il est vrai qu'à voir le rôle tenu par un homme politique, on se dit qu'il est malaisé de le recruter dans une noblesse intellectuelle et désintéressée. Disons-nous bien qu'un Woeste, cet as de la politique belge et, certes, d'une vie parfaitement estimable, ne dépasse pas en culture et en idées le niveau d'un brigadier de gendarmerie. Et ce qu'on dit là de Woeste, on peut en dire autant de gens pris dans tous les partis. La politique est le dépotoir des laissés pour compte. Ce qui est singulier aussi, c'est que ces grands hommes pour comices agricoles, prétendent encore être journalistes. Ils sont, dans ce métier, déplorables et bien payés, parce que leurs noms don-

nent une étiquette avantageuse à la maison. Mais quelle gazette de Binche ou de Renaix ne refuserait les articles d'un Poincaré — aussi indigents de forme que de fond — s'ils étaient signés d'un simple honnête homme et non d'un ancien président de la République ?

Et puis, quoi, lisez attentivement *Le Soir*, qui s'est fait en Belgique une spécialité de nous dévoiler des syntaxes de ministrables. Il est vrai qu'il a un M. Tschoffen, lequel a l'humour d'un sacristain qui a liché les burettes... Heureusement, il y a Janson.

Comme il arrive cependant que des grands « hommes d'Etat » se rendent compte qu'ils sont inférieurs, dans toute leur gloire, à ce qu'ils auraient été s'ils étaient restés vétérinaires, bedaux ou avocats, ils essaient de se faire élayer par quelque jeunesse plus avertie, plus libre de raison, d'allures, n'étant pas encore encroûtée dans la profession et pouvant — pour un temps — ne voir dans la politique qu'un sport intéressant, comme une science, à condition qu'on le voie de haut, de loin et qu'il soit bien à sa place dans le résumé des désirs et des possibilités générales.

Napoléon a dit quelque part que l'art de la guerre était une affaire de bon sens. Cela doit être encore partiellement vrai de la politique, mais le bon sens en politique est la plus rare des denrées. Or, elle abonde dans le journalisme, où des individus sans mandat ni responsabilité — et pour cela — mais bien placés pour voir et juger, résolvent tous les matins les grands problèmes politiques. En général, ça n'a aucune importance. Les grands hommes n'attachent aucune curiosité à ces jeux de folliculaires.

Mais il est donc arrivé que certains d'entre eux,

HIRSCH & C^{ie}
Rue Neuve BRUXELLES
Robes
Manteaux
Fourrures

conscients peut-être du danger que courent leur intégrité mentale ou morale, ont eu recours aux lumières de journalistes, de journalistes-avocats, parce qu'en Belgique l'avocat a toujours réussi à faire croire qu'il savait parler et raisonner. Cette caste s'est emparée du pouvoir par un coup d'Etat sournois, qui est bien un des plus drôles qui soient. Il n'y a qu'elle — elle le dit, on peut le croire — qui voit à peu près clair dans l'imbroglia des lois... qu'elle a créées.

Auprès de M. Destrée, nous vous avons montré Richard Dupierreux; regardez auprès de M. Theunis — qui n'est que transitoirement un homme politique — voici M. Gutt.

???

Camille Guttenstein, né d'un père tchéco-slovaque, naturalisé belge, et d'une mère française, est un avocat et un journaliste.

On l'a connu à La Chronique, sous le pseudonyme de Silly, mais on l'a, dès toujours, appelé Gutt. Dans les sphères étoilées de la rue de la Loi, on dit M. Gutt.

L'homme a bien le sourire amusé et malin — toutes dents dehors — de celui qui, en écoutant ce que lui dit un quidam, écoute attentivement ce que celui-ci ne lui dit pas. Les yeux sont dans une figure qui n'est pas apollonienne, charmants d'éclat, et les oreilles sont deux instruments étonnants, à qui les bruits des âmes ne doivent pas échapper. Sur le tout, un sourire qui est, en somme, d'un bon garçon.

Tel quel, on ne l'aurait pas imaginé en d'Artagnan courant, flamberge au vent, sur les grands chemins. Cependant, il raconte volontiers certain exploit sportif. Comme sa femme, notre plus glorieuse sportswoman, traversait la Seine à la nage, un jour de Noël (un quart de degré sous zéro), Gutt fit la même traversée... mais en canot. Après tout, c'est d'un mari plein de sollicitude.

La guerre nous révéla un Gutt équestre. Un bruit se répandit un jour de Fleet street (Londres) au Petit Socco (Tanger): Gutt est spahi!

C'était, ma foi, vrai; cette guerre nous a révélés les uns aux autres dans des attitudes imprévues. Il serait long et oiseux de vous expliquer comment Gutt, désireux de servir la Belgique par le seul moyen qui importait alors — quand nous vous disions que cet avocat a du bon sens — prit du service, en 1914, dans l'armée française.

Les gens de bonne volonté passeront alors par des avatars tournemaboulants. Le fait est que Gutt se trouva enrôlé dans les goumiers du général du Jonchay, qui opéraient alors dans les dunes, où leurs fez rouges, leurs burnous rouges et blancs, leurs bottes en filati, leurs petits chevaux, leurs selles à hants dorsiers, donnaient à ce sein extrême

du grand tableau de la guerre, une note savoureuse-ment orientale.

Gutt fut spahi comme un fils de Sidi Medjahed; les Dunkerquoises lui parlaient de sa tente, de son harem, et du minaret de sa paroisse. Jamais vous n'auriez pu faire admettre à ces dames que ce bédouin-là était un avocat de Bruxelles et un journaliste narquois des Galeries Saint-Hubert. L'an dernier, des Arabes de grande tente, chamarrés de croix de guerre, échouèrent — poussés par un simoun administratif — à Bruxelles. Ils tinrent à revoir leur camarade Gutt.

Cependant, on licencia les goumiers de du Jonchay (c'est un étonnant général d'Afrique qui rêvait de conquérir la Palestine), guerriers magnifiques, mais qui tiennent mal à l'humidité.

Gutt alla se mettre à la disposition du gouvernement du Havre, qui l'expédia à Londres. Il y eut à Londres, dès lors, un certain Theunis, qui veillait au ravitaillement de l'armée. Chose extraordinaire, c'était un homme d'affaires et de finances, et on l'avait mis dans les affaires et la finance. Au nom de Gutt, il fit la grimace: « Zut! dit-il, encore un avocat! » Ce Theunis a du bon sens. Et il prit Gutt, que le Havre lui envoyait, et ces deux hommes s'emmanchèrent.

On a déjà dit l'extraordinaire besogne que firent, surtout de Londres, ceux qui ravitaillèrent une armée qui manquait de tout, depuis le papier hygiénique jusqu'au canon. Toutes les intendances lorgnaient vers Londres, et la « petite Belgique », qui tenait sa place au feu, devait se hausser sur la pointe des pieds pour obtenir les instruments nécessaires. Theunis a la voix claire; il se faisait entendre. L'Anglais entend quand on parle clair. Cependant, ces bureaux belges le scandalisaient: on y travaillait le dimanche. Entretemps, Gutt collaborait à L'Indépendance belge.

???

La guerre finit — du moins on l'assure — et tout le monde — non, pas tout le monde, hélas! — les survivants se retrouvèrent, qui à sa charrue ou à son usine, qui le nez dans ses dossiers, qui sur son rond-de-cuir; Gutt reprenait le chemin du Palais de justice. Ah! redevenir un robin, quand on a été un spahi éclatant! Alors Theunis, qui siégeait à la Commission des réparations, à Paris, le convoqua là-bas.

Il y aurait de bien piquantes histoires à raconter à propos de cette commission.

Et voici qu'un bruit nouveau, aussi curieux que celui du début de la guerre: Gutt est spahi, se répandit à Bruxelles. On se tichota: « Gutt est très fort! » Gutt et son patron montrèrent là-bas — on le sait — du bon sens (encore) et de la volonté. Cela les singularisa. Mais, comme la Belgique n'a

pas l'outrecuidance d'être longtemps originale, on les a remplacés par l'honnête M. Delacroix.

D'ailleurs, Theunis venait à Bruxelles comme ministre des finances; un peu convoqué comme le médecin au chevet d'une vieille dame morte depuis deux heures. Theunis ramena le fidèle Gutt.

Ce terrible Theunis, nous l'avons vu arriver comme le chirurgien redouté et qu'on adjure d'opérer. Radoubera-t-il la vieille dame ?

Puis, sachez bien, si le receveur des contributions vous est tombé sur le poil, si la douane ouvre les yeux, si, si et si... c'est la faute à Theunis (gloire à lui!), mais Gutt — M. Camille Guttenstein, chef de cabinet de M. le ministre des finances — n'est pas loin de Theunis, et il doit lui donner de mauvais conseils.

« Moi, disait-il dernièrement, qui suis moralement obligé de payer mes contributions... » Nous y sommes tous tenus moralement; moins que lui pourtant... et, grimaçant et résigné, nous espérons bien des désagréments... nécessaires d'un ministère où la sordide politique règne peut-être moins que dans un autre, et où le bon sens d'un homme d'affaires a consenti à consulter parfois le bon sens d'un journaliste.

Et puis, si nous leur disons de ces choses vaguement aimables, c'est peut-être bien que nous espérons qu'on y regardera à deux fois avant de nous serrer la vis fiscale — de faire suer notre burnous, comme disait le spahi Gutt.

LES TROIS MOUSTIQUAIRES.

Souscription pour le monument à élever à Paris à la mémoire des Soldats Belges morts en France

Report rectifié des listes précédentes ...	fr. 31.188,90
Administration communale d'Ensival	fr. 100.—
— Wegnez	50.—
— Roux	103.62
— Courtrai	300.—
— Berchem-Sainte-Agathe	25.—
Armée belge :	
Q. G. /10. D. I.	23.83
Division de cavalerie	1.503.10
Officiers du 2 ^e carabiniers	158.15
1. D. A.	1.653.18
9 ^e d'artillerie (armée d'occupation)	643.52
Intendance militaire de Bressoux	38.86
9 ^e D. I.	144.55
C. T. /3. D. A.	269.33
E. Henrion, consul de Belgique, à Sedan	100.—
Emile Paturiaux	50.—
E. V. H.	10.—
Pompon, à Anhée-sur-Meuse	5.—
Une amoureuse résignée	10.—

RECTIFICATION. — La souscription de 42 francs que nous avons attribuée la semaine dernière à M. Fernand Lassois, de Mons, devait être libellée : « Résultat d'une collecte faite, après une chanson de l'ami Marcel, au mariage de Léontine et de Robert. » M. Lassois avait servi d'aimable intermédiaire, d'où notre regret.



Porto : Sherry

Les plus fins et les plus appréciés des véritables DOURO ET XÈRES

Salon de dégustation

SANDEMAN WINE

28, RUE DE L'ÉVÊQUE

Demandez tarifs

"CARLTON"

RESTAURANT

PORTE DE NAMUR

Le seul établissement mondain où l'on s'amuse sans jazz-band

Tout premier ordre -:- COTILLONS

Les manuscrits et les dessins non utilisés ne sont pas rendus.

CINEMA de la MONNAIE

PROGRAMME

du 29 avril au 5 mai

CONQUÉROR

Les Elections Communales

Le télégramme du notaire

« Pour la première fois, depuis trente-deux ans, le notaire Barthélémy pourra changer son télégramme. — ??? »

— Voilà trente-deux ans que ce notaire, type parfait du vieux libéral, quitte son village, les jours d'élection, sitôt après avoir voté. Il tient à être à Bruxelles pour assister à la proclamation des résultats à l'Association libérale : c'est une habitude qu'il a gardée de ses années universitaires. Une fois le résultat global acquis, il télégraphie au bourgmestre de sa localité, libéral comme lui. Or, depuis trente-deux ans, c'est la même dépêche qu'il a portée au bureau ; même, il la rédigeait anticipativement. Elle était concise, précise, simple et navrante : « Reçu pile épouvantable. »

« Dimanche dernier, le texte a, enfin, pu être modifié : le parti libéral n'a pas encore fait une pêche miraculeuse, mais il vient tout de même de ramasser du fretin municipal, de la belle blanchaille... »

Une lettre intéressante

Messieurs les trois Moustiquaires,

Une assesseur (assesseurice!!) résignée, qui a trimé dimanche dernier de 7 h. 1/2 à 2 h. 1/2, soit sept heures de travail, sans compter le temps nécessaire à se rendre de chez elle au bureau de vote et le retour, vous envoie, sous ce pli, pour le monument à élever à Paris à la mémoire des soldats belges morts en France, le prix dont la largesse du gouvernement paya ses peines.

Dix francs ! (Pas même fr. 1.50 l'heure, ce n'est guère payé !) J'aurais aimé pouvoir donner davantage, mais les temps sont durs et, si l'argent-papier ne l'est pas, il s'envole bien vite, même quand il n'y a pas de vent.

Je n'avais pas demandé à faire partie de ce bureau où je siégeais démocratiquement avec un avocat, une servante, un receveur de tram et un employé qui fumait un tabac nauséabond.

Si vous avez quelque influence, ne pourriez-vous pas obtenir, s'il vous plaît, qu'aux prochaines élections l'on désigne pour ces fonctions Mmes M. Parent, J. Brigode, L. La Fontaine, ou autres suffragettes notoires, qui n'ont rien de mieux à faire, et qu'on laisse à leur ménage et à leurs marmottes les honnêtes mères de famille, qui n'ont jamais demandé à voter et que cette corvée a vivement contrariées ?

Dans cet espoir, recevez, Messieurs les Moustiquaires, avec deux tunes en papier, l'expression de ma considération amusée. (C'est ma revanche pour l'ennui de dimanche.)

L. V.

Un cas de conscience

Donner le droit de suffrage à la femme, c'est parfait. Rien de plus juste ; mais le législateur a oublié que les lois de la nature échappent aux volontés des parlements — et qu'il peut en résulter des situations assez imprévues.

Une dame avait été priée de faire partie d'un bureau de dépouillement de la commune d'Ixelles. Elle s'est excusée de ne pouvoir se rendre à cette invitation pour des raisons qui nous changent un peu de la banalité des excuses invoquées, d'ordinaire, par les représentants du sexe fort.

« Je suis mère depuis deux mois, a-t-elle écrit au président du bureau, et je nourris mon enfant. Or, on me dit que les opérations du dépouillement des votes durent assez longtemps. Je ne peux pas abandonner mon bébé toute une journée. Si je le prends avec moi, je devrai bien satisfaire aux exigences de son appétit, et je crains que l'accomplissement du plus essentiel des devoirs maternels em-

pêche mes collègues de remplir leurs devoirs civiques avec toute la gravité que ces devoirs comportent. Je leur causerais involontairement des distractions qui pourraient être néfastes. Dans ces conditions, ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux que je reste chez moi ? »

Il y a, dans tout homme, un voyeur qui sommeille. Pourtant, le président a mis sa conscience au-dessus de ses instincts : il a autorisé la requérante à rester chez elle.

La baronne dans le box

On n'a pas manqué de faire la blague à la baronne Zeep. Des amis lui ont dit : « Méfiez-vous. Les membres de votre bureau électoral sont des farceurs réputés dans le quartier. Ils profiteront de ce que les femmes votent pour la première fois pour faire des farces à plus d'une. Ainsi, si l'on vous engage à entrer dans une espèce d'armoire qui se trouvera dans un coin de la salle, ne vous laissez pas faire : à peine y seriez-vous entrée qu'ils fermentaient la porte à clef. »

La baronne a remercié avec effusion — et quand le lendemain, le président l'a invitée à se rendre dans l'isoloir, elle lui a répondu avec un sourire qui en disait long sur l'opinion qu'elle avait de lui :

« Non... non... on « la » fait peut-être à des idiots ; mais, à moi, on ne la fait pas ! Pour me mettre dedans, il faut être plus malin que vous n'êtes... »

La suite et la fin au gré du lecteur.

Les religieuses aux urnes

La question de savoir comment il faut traiter les religieuses cloîtrées, au point de vue de l'obligation du vote, n'a pas été nettement tranchée à l'occasion de la consultation électorale de dimanche dernier.

On nous affirme qu'une circulaire ministérielle règlera cette question.

Puisque la règle interdit aux sœurs de quitter la maison où elles vivent, la Mère supérieure devra demander, à l'avance, une licence d'exportation. Et le ministre de la justice mettra à leur disposition des voitures « cellulaires » qui les transporteront au bureau de vote...

La galanterie...

Elle ne perd jamais ses droits. Le bureau central, à Bruxelles, a trouvé une centaine de bulletins de vote où, seules, les cases des noms féminins avaient été noircies.

Dieu candidat

A Frameries, le samedi, veille d'élection, une affiche annonçait : « Ce soir, grande conférence par Mlle André, propagandiste ; Louis Piéard, député, et Dieu, candidat. »

Mlle André fait ce qu'elle peut des bras et des jambes pour sa propagation ; Piéard est pourvu, mais Dieu n'est que candidat.

Au fond, Dieu est toujours candidat, avec des déceptions que nous ne souhaitons pas à Mlle André et qu'ignore notre glorieux Louis Piéard.

Seulement, de déception en déception, Dieu s'est résigné. Jadis, il prétendait à être une sorte de Napoléon ; maintenant, il consent à n'être que conseiller communal à Frameries...

Au moins, a-t-il été élu ?

La ménagère

Ménagère : femme qui a soin du ménage, servante, dit le Larousse.

Employé pour désigner une profession, ce mot a donc un sens bien précis. On peut l'employer en parlant de la *chargewoman* anglaise ou de la « femme à journées » bruxelloise. Il n'est certes point humiliant : le fait de manier la « loque à reloqueter » n'a rien que de très honorable, surtout à notre époque de démocratie consciente et organisée, qui se pique de faire place aux plus humbles sur les listes de candidats aux mandats électifs. Aussi comprend-on parfaitement qu'une des femmes les plus distinguées de la société bruxelloise ait résolument préféré cette qualification de ménagère à toute autre, pour figurer décemment sur une liste socialiste...

Mais la zézane ne perd jamais ses droits à Bruxelles et une petite annonce d'un grand quotidien faisait parvenir à la candidate, à la veille des élections, un volumineux courrier auquel, sans doute, elle ne s'attendait pas...

En pleine crise des servantes, comment une annonce aussi attrayante que celle ci-dessous serait-elle, en effet, passée inaperçue :

MENAGERE

libre tous les matins de 8 heures à midi demande emploi.

Ecrire : épouse S..., rue X...

Il nous revient toutefois qu'aucune proposition de « petit ménage à faire en ville » n'a reçu accueil.

Meeting borain

Notre ami Louis Piérard donnait, samedi, au Borinage, son vingt-sixième et dernier meeting.

« Il faut, dit-il, en terminant, que j'indique une fois encore, aux électrices qui se trouvent dans cette salle comment l'on doit voter. »

Un femme l'interrompt, et crie :

« Bah ! c'est nie l'peine, mon homme me l'a moustré (montré). »

Hilarité générale.

« A quelle heure ? », riposte l'orateur sans sourciller.

Et la femme de répondre, sans perdre le Nord non plus :

« On n'peut nie l'dire. »

Conseils aux dames

Il ne s'agit pas, comme les gens qui ne lisent que les annonces pourraient le penser, d'une réclame pour une manucure ou une cartomancienne. Mais, les élections

ayant doté toutes les communes de l'agglomération de conseillères, il est à présumer que, dans les palabres communales futures, l'urbanité et la politesse auront enfin des droits et que les séances des conseils, grâce à la présence de toutes ces dames, deviendront comme un « salons ».

Les disputes, les obstructions, les querelles et même les zwanzes ont trop souvent, dans le passé, fait ressembler les réunions de nos édiles à des parades de tréteaux. Les journalistes de service se crurent plus d'une fois au théâtre — aux petits théâtres : ils intitulaient couramment leurs comptes rendus : *Les folies schaarbeekaises*, ou *anderlechtloises*, ou *etterbeekaises*.

Dorénavant, on ne tiendra plus le crachoir, mais le drageoir. Et il y aura, dans la salle, sinon une vague de savoir-vivre, tout au moins des ondulations...

Surtout, mesdames, ne vous mettez jamais en colère, car, comme vous savez, la colère est mauvaise conseillère.

Et vous êtes toutes bonnes...

Et belles...



6415

— Croyez-moi, si l'on comprimait les dépenses de l'Etat comme on comprime les voyageurs sur les plateformes des trams, la situation financière serait bien vite rétablie...

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A 1r. 3.70 LE 1/2 KILO

P. LETART

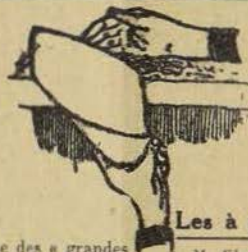
RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur

Les Miettes



de la Semaine

L'intempestif conférencier

M. Poincaré est embauché dans la troupe des « grandes conférences catholiques », ainsi que les qualifie un communiqué. Ce M. Poincaré ignore-t-il qu'en Belgique, le mot *catholique* est l'étiquette d'un parti? Et, s'il l'ignore, comment le lui laisse-t-on ignorer?

Tous les gens qui ont ici cultivé l'amitié franco-belge ont voulu le faire en dehors des partis. Il revenait à M. Poincaré de renier cette sage convention — car nous ne parlons pas d'un Henri Bordeaux, émollient et cataplasmatique, qui endort les douairières dans le ragoût fade de ses harangues!

M. Poincaré, il est vrai, n'attache pas le toutou de Mme Poincaré avec des saucisses. Avant de signer avec Mgr Mercier — comme on dit à l'Alhambra — il avait tâté le terrain ailleurs.

« Deux mille cinq! », avait-il énoncé.

Deux mille cinq pour une conférence, c'est un chiffre, car enfin, Poincaré n'est pas Caruso!

Mais Mgr Mercier a dû promettre mieux: une indulgence plénière par exemple — et c'est lui qui a engagé l'artiste dans son théâtre...

Les savons Bertin sont parfaits

Rancune royale

Les membres de la Conférence internationale des transports, qui a siégé à Barcelone, ont été reçus à la cour d'Espagne. Depuis le voyage des journalistes belges au delà des monts, on n'a plus à décrire les splendeurs désuètes du palais de Madrid, non plus que la courtoisie des souverains espagnols. Ceux-ci, une fois encore, ont été pleins d'attentions pour leurs hôtes. Il y a eu des réceptions splendides, auxquelles assistait la reine-mère. Celle-ci s'est montrée parfaitement gracieuse pour tous les délégués, trouvant pour chacun d'eux quelques-uns de ces mots aimables qui montrent qu'un souverain ou une souveraine, fussent-ils honoraires, savent leur métier. Mais quand elle arriva devant le groupe des Serbes, des Tchécoslovaques et des Polonais, elle passa sans mot dire, subitement de glace. Elle se souvenait qu'elle est née archiduchesse d'Autriche. Il se passera longtemps avant que les familles royales aient pardonné aux Etats héritiers de la vieille monarchie habsbourgeoise.

Concitez vos intérêts et sentiments

Machine à écrire « Japy », fabrication française. G. G. Abels, 62, Montagne-aux-Herbes Potagères. Téléph. 445.75.

Les à peu près de la semaine

M. Klauwaerts, activiste: la mouche du Boche.

Le coffre-fort de l'Etat: la vague de pèse.

La paix qui mettra fin aux hostilités greco-turques: la paix des rastas.

Mlle Sorel: le luth à main plate. — Bibine.

M. von Simons: le soi périlleux.

Le maréchal Foch: le serre-vis anti-sceptique.

L'élection du 24 avril: la Journée des Jupes (Etoile belge inventé).

La Buick 6 cylindres

L'excellence de la voiture BUICK, au point de vue mécanique, ressort dès le premier jour, et l'usage prolongé ne fait qu'en accentuer l'évidence. Demandez à celui qui possède une BUICK ce qu'il en pense.

Les Socialistes et l'Allemagne

Dans tous les pays, les dirigeants du socialisme n'ont eu qu'un objectif depuis l'armistice: reconstituer l'Internationale. Cela se comprend; c'est à l'Internationale qu'ils devaient le meilleur de leur prestige. Ce super-gouvernement inspirait à tous les gouvernements un respect apeuré, et Camille Huysmans était un très gros personnage mondial. Mais, quoi qu'en disent les vieux organes officiels du socialisme, la guerre a eu pour effet immédiat de surexciter à tel point le sentiment national, que l'Internationale, qui n'a pas pu empêcher la guerre, est tombée en morceaux. Le doctrinarisme de Lénine et l'opportunisme d'Albert Thomas l'ont achevée. Toute la diplomatie de Vandervelde n'est pas arrivée à rapprocher les tronçons du serpent. Pas moyen de dégager une nouvelle doctrine du magma confus que les ambitions individuelles et les situations électorales contradictoires ont fait de l'ancienne discipline ouvrière. Le mysticisme prolétarien divague comme il n'a jamais divagué.

Ce n'est pas la tactique que le socialisme a adoptée vis-à-vis de l'Allemagne, qui lui rendra son crédit. Avec ou sans l'assentiment des grands chefs — on ne sait jamais — tous les partis socialistes, aussi bien dans les pays de l'Entente que dans les pays neutres, se sont mis à faire campagne pour épargner au Reich les sanctions dont on le menace et qui paraissent être le seul moyen de le faire payer. En France, on a posé des affiches annonçant que le gouvernement « impérialiste et militariste » du « renégat » Briand a décidé de recommencer la guerre et préconisant le sabotage et la grève générale. En Angleterre, on raconte que l'on a mobilisé secrètement, que de nouveaux

corps d'armée ont été envoyés sur le continent, et l'on s'efforce de transformer la grève des mineurs en une manifestation antimilitariste. Les socialistes italiens iraient sans doute plus loin encore, si le mouvement fasciste ne les avait littéralement terrorisés. Ce sont maintenant les orateurs révolutionnaires qui se font assommer par des auditeurs volontairement sourds. Partout, en tout cas, la presse socialiste fait ce qu'elle peut pour encourager l'Allemagne à la résistance.

???

C'est une étrange tactique, et qui pourrait bien lui être funeste, car les antimilitaristes antinationaux, qui font de la germanophilie pour embêter les gouvernements, vont nécessairement au bolchevisme intégral. Ils ne sont plus socialistes que de nom et, à leurs yeux, Vandervelde ou Albert Thomas ne valent guère mieux que Briand ou Millerand. Ils disent ouvertement que lorsque viendra le « grand soir », ces compagnons-ministres seront de la première charrette.

Cette dislocation du socialisme international peut enchanter les conservateurs étroits ; il constitue en réalité un véritable danger, car le socialisme officiel canalisait très heureusement l'éternelle revendication révolutionnaire. Il était devenu un parti comme un autre, un parti très utile au bon fonctionnement de la machine politique, un parti avec lequel il y avait toujours moyen de s'entendre. Les pontifes de l'Internationale n'ont pas tout à fait tort quand ils disent que le monde est en proie à la réaction, mais ils y sont pour quelque chose...

Ind Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

En tramway

Petite histoire vécue pour faire suite aux scènes de tramways, ici fidèlement transcrites :

La scène représente un « Chocolat », Bourse-place Maurice Van Meenen. Le thermomètre marque, à l'heure de midi, 20 degrés. Un voyageur monte dans la voiture à l'arrêt de la place de la Chapelle et s'installe à l'intérieur. Les petits vasistas sont ouverts. L'intention est bonne, à toute évidence, de la part du personnel. Pourtant, des dames sont incommodées par le courant d'air ; le nouveau venu aussi.

Le receveur, son bloc de tickets à la main, s'adresse au nouvel arrivé :

« Siou plaît ? »

— Pardon, receveur, ces dames se plaignent du courant d'air. Veuillez avoir l'obligeance de fermer les vasistas.

— Vingt-cinq ?

— Veuillez d'abord fermer.

— Payez d'abord !

— Fermez d'abord !

— Vous ne payez pas ?

— Je n'ai jamais refusé de payer !

— Payez, ou je fais arrêter !... »

Un silence...

Ding ! ! ...

Le tram stoppe.

Le voyageur. — Voilà ! c'est parfait. Je vous remercie : comme ça, le courant d'air n'existe plus !

Le tram demeure arrêté à hauteur de la Porte-Rouge.

Le receveur descend de la voiture, aperçoit un agent et l'invite à lui prêter son concours.

« Ce voyageur refuse de payer ! »

— Ce n'est pas vrai !

— Payez alors ! dit l'agent.

— J'ai demandé poliment au receveur de bien vouloir fermer les vasistas.

— Allez ! allez ! assez discuté ; on va pas traîner une demi-heure ici, sachez ! Yenahunkisuit... »

En effet, le service étant particulièrement intensif, deux trams stationnent déjà derrière la voiture immobilisée.

Intervention d'un contrôleur :

« Qu'est ce qui gnia ? »

Nouvelle explication : les voyageurs, les dames, le receveur, le contrôleur et l'agent s'expriment avec volubilité.

Enfin, le contrôleur, brave homme, bon arbitre :

« Allons, c'est déjà bon... Merci, Monsieur l'agent (joignant le geste à la parole) : Je vais fermer les vasistas, et monsieur va payer sa place. En avant !... »

Ding-ding ! !...

« Combien ? » demande, rogée, le receveur au client.

Et celui-ci, d'un air candide :

« Rien du tout : voici mon billet de correspondance ! »

Rideau.



« Tout le monde circule ses chaussures au Presta, moi pas... Je suis un âne ! »

Le citoyen contre l'Administration

Nos révélations au sujet de l'illégalité que commet l'administration en chipant leur carte d'identité et leur passeport aux citoyens qui ne se trouvent pas tout à fait en règle, et en leur imposant une amende de 20 francs-or, nous ont valu un certain nombre de lettres :

« Ça vous étonne ? nous dit un lecteur. Mais l'administration omnipotente commet constamment des illégalités de cette nature ! Les ukases administratifs ont champi-



CORONA

ETABLISSEMENTS

O. VAN HOECKE

45, Marché au Charbon - BRUXELLES

Votre Machine
à écrire
personnelle



gnonné autour de la loi, de telle manière que celle-ci est souvent complètement faussée. Il est vrai qu'il y a parfois d'autres règlements administratifs qui pourraient défendre le contribuable contre l'administration. Seulement, le contribuable ne les connaît pas, de sorte qu'entre les mains de M. Lebourau, il n'est généralement qu'une victime résignée. Rien ne serait plus utile aux citoyens belges qu'un cours pratique de droit administratif. Ça leur permettrait en bien des cas d'envoyer promener leur tyran, le monsieur du bureau ou du guichet. »

Il a raison, notre correspondant, pleinement raison !

Nous vivons sous un régime de liberté, dit-on, en démocratie. Nous avons renversé les tyrans. Mais ils ont été remplacés par une tyrannie anonyme, irresponsable et insaisissable : celle des « gens charmants », des ministères et des gens insupportables des guichets. Il s'agit de nous organiser pour nous défendre. Que tous les gens avisés, à qui l'expérience a appris un moyen légal et réglementaire de remettre au pas le tyranneau en manches de lustrine nous le fassent connaître. *Pourquoi Pas ?* ne demande pas mieux que de servir de guide au citoyen dans sa lutte contre une bureaucratie à qui la guerre a donné des habitudes de plus en plus autoritaires. Et cela nous révélera sans doute de savoureuses cocasseries.

Les sobriquets du jeudi

Mgr. Keesen :

OCCUPE-TOI D'HOMÉLIES

Les Zeeps causent

— Cette nouvelle est déjà tombée dans l'abdomen public.

— C'est encore un de ces types qui prend sa vessie pour une lanterne !

— Pendant l'occupation, c'était si pénible de passer devant la guérite où la sentinelle de la Kommandantur se tenait en putréfaction.

— Les ouvriers ! C'est devenu terrible depuis la guerre ! Ils demandent trois francs l'heure et, quand ils acceptent de travailler, ils ont encore l'air de vous faire une gratification.

— Il s'est mis à rire à ventre déboulonné.

— Il cherche une pierre d'échappement.

— J'ai fait faire les parterres en bombance dans mon jardin.

— Il est tombé avec sa jambe dans l'eau.

???

Innovation absolue :

Tout le monde pourra participer aux tirages de l'Emprunt à lots en s'assurant sur la vie. Primes trimestrielles de 85 à 60 francs. Valeurs de rachat garanties dans polices (85 p. c. de la réserve mathématique).

La Société Générale d'Assurances et de Crédit Foncier, société anonyme belge, au capital de 10 millions de francs, entièrement souscrit. Siège social : 43, rue Royale, 1^{er} étage, Bruxelles.

Bons collaborateurs extérieurs acceptés.

Pour la prochaine guerre...

Ce brave homme (45 ans, engagé volontaire, croix de guerre), nous dit :

« Je m'en aperçois aujourd'hui : je n'ai été qu'une poire. Quand la guerre a été déclarée, mon sang n'a fait qu'un tour. J'ai oublié que j'avais une famille, des affaires, des amis et des habitudes ; je me suis engagé. Pendant que je croupissais dans les tranchées ou que je moisissais dans les cantonnements, j'apprenais que mes concurrents faisaient d'excellentes affaires et que quelques-uns n'hésitaient même pas à en faire avec l'ennemi. On me racontait que ce flamingant de X..., une de mes relations de jadis, fruit sec notoire, devenait directeur général dans le gouvernement activiste. « Les pleutres, les crétins, me disais-je, ils n'ont pas confiance dans notre cause, mais ce qu'après la victoire ils vont payer cher leur complaisance, leur cupidité et leur lâcheté ! »

« La victoire est venue. Mes concurrents jouissent en paix de la belle fortune qu'ils ont faite pendant la guerre ; ce sont des Zeeps fort distingués, ceux qui ont trafiqué avec l'ennemi ont eu quelques mois d'inquiétudes, mais ils sont à présent tout à fait rassurés. Quant à l'activiste X..., il a bien été condamné à quelques années de prison, mais il vient d'être mis en liberté, et il est disposé à aller jouir en Hollande de ses villas qu'il a achetées sur ses économies. Ce sont des malins.

« Aussi, à la prochaine guerre, je sais bien ce que je ferai. Non seulement je ne m'engagerai pas (je serai sans doute trop vieux d'ailleurs), mais je m'arrangerai pour faire embusquer mon fils dans un comité de ravitaillement. Puis je vendrai des chaussures, du savon, des fusils, du benzol, du fil de fer barbelé, des couvertures de laine, du papier, n'importe quoi, au besoin, ce qui me restera de conscience. Je spéculerai avec n'importe qui, fût-ce avec les Botocudos ou les Fuégiens, et moi aussi je deviendrai millionnaire. J'ai été poire une fois ; je ne le serai pas deux... »

Voilà l'état d'esprit qu'ont fait naître les non-lieux, les acquiescements et les « actes de clémence » de ces derniers temps.

Ab uno disce omnes.

City

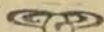
STOUT ET ALES

Met l'âme en joie
Comme *Pourquoi Pas ?*
Tél. : Bruxelles 112.81
Anvers 4734.

Laissez moi passer, que j'y croue !

La classe des lettres et sciences morales tiendra sa séance publique annuelle le 4 mai, au palais des Académies.

On entendra une lecture de M. J. Bedez sur : « La jeunesse de l'empereur Julien. »



Musique austro-flamande

Différents directeurs de théâtre de Bruxelles ont reçu la lettre suivante :

Vienna, le 9 avril 1921.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai donné la représentation générale de mon édition pour les représentations en lan-

gus Hamande ex Belgique, à M. Jos. van Damme, Gand, 64, rue Haute. M. Jos. van Damme est donc autorisé de contracter des œuvres de mon édition et de faire l'encasement des tantièmes y relatives, et d'entreprendre tout en mon nom de ce qui concerne mon édition.

Je suis avec une considération parfaite,

Joseph Weinberger.

M. Josef Weinberger (Musikalien- und Bühnen Verlag) aura-t-il plus de succès auprès du public bruxellois que n'en ont eu ici, cette semaine, les pompiers de Vienne ? Placera-t-il mieux ses « ustensiles » qu'ils n'ont remplacé les leurs ?

C'est bien le cas de dire : l'opérette le guette...

Un secrétaire idéal

Trouvez-en donc un meilleur que le DICTAPHONE ! Renseignements : 20, rue Neuve, Bruxelles. Tél. B. 10682.

Leurs parfums préférés

Helleputte : le parfum du mont Carmel.

Meert : Buen retiro.

Fischer : Rosse sans fin.

Van Remoortel : la giroflée.

Georges de Ro : Faisons un rêve...

Mgr Keesen : Couchez-lui de moi !

Van Cauwelaert : Un jour viendra !

Olympe Gilbert : la Violette.

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Perall, Bruxelles.

Fables express

Le président du tribunal

Dit : « Ça va mal, ça va très mal !

Bah ! qu'on vole, puisqu'aussi bien

Ça devient l'as de gens très bien. »

Moralité :

Convolulus.

→ TAVERNE ROYALE 23, Galerie du Roi, Bruxelles ←

THÉ — PORTO — VINS

FOIE GRAS FEYEL DE STRASBOURG

Tél. B. 7690 — LIVRAISON PAR AUTOMOBILE — T...

Petite correspondance

Marguerite L... — C'est un chapeau en chiffon ; on vend la douzaine de ses pareils à quarante sous au Nul-s'y-Frotte... Regrets et b. à v.

Florinac. — Regrets : nous avons déjà tant de si belles connaissances...



A la bibliothèque nationale

Le docteur Pol Demade nous écrit :

« Les ronds-de-cuir semblent avoir profité de la guerre pour rendre désagréable la fréquentation de la Bibliothèque. »

« J'entre donc, samedi 25 avril, dans cet établissement. Comme je monte le grand escalier, la préposée au vestiaire m'interpelle :

« — Monsieur, monsieur ! Le dépôt du pardessus est obligatoire. »

« — Allons, bon ! Et pourquoi, s'il vous plaît ? »

« — C'est le règlement. »

« Je m'exécute ! On peut garder son chapeau et même son parapluie. Le pardessus est suspect. Pourquoi n'imposerait-on pas le port de la muselière ? Cela empêcherait de dévorer les livres. »

« Je remonte l'escalier. Au moment de pénétrer dans le sanctuaire du livre, un fonctionnaire, situé dans une cage de verre, m'apostrophe à son tour :

« — Monsieur, votre carte d'entrée ? »

« — Ah ! il faut une carte ? Voici ma carte d'identité. »

« — Cela ne suffit pas. Il faut une carte. C'est le règlement. »

« — C'est idiot ! »

« — D'accord. Voyez là-bas, dans la rue, au n° 5. »

« Je repars : à cent ou cent cinquante mètres plus haut, nouvelle station. »

« Un autre monsieur, sans cage cette fois, transcrit sur un carton les indications de ma carte d'identité. Je suis en règle. »

« Je retourne à la Bibliothèque. J'entre. Un quatrième personnage me demande quelle place je choisis. Nouvelle carte. »

« Enfin, sur une formule qu'on me tend, j'inscris le livre souhaité. »

« Pendant que je suis là à bailler aux corneilles, je réfléchis que la carte d'entrée, simple transcription de ma carte d'identité, est une pure chinoiserie. Pourquoi deux

BLUE BAND

BETTER THAN BUTTER

La célèbre margarine anglaise

Un vrai régal sur le pain et dans la cuisine

EN VENTE PARTOUT A fr. 3.70 LE 1/2 KILO

cartes ? Une carte ne suffirait-elle pas ? Paperasserie ! Paperasserie !

» Mais il y a mieux encore. Je demande à un de ces messieurs quelles formalités il conviendrait de remplir pour obtenir, au lieu de la carte temporaire, valable pour ce jour, une carte permanente. Et savez-vous la réponse stupéfiante que j'obtiens ? Il faut — oyez ceci ! — aller demander à l'hôtel de ville un extrait du registre de la population, c'est-à-dire les indications habituelles de la carte d'identité !

» l'oublié de dire qu'en sortant de la Bibliothèque, il faut remettre la carte portant le numéro de la place occupée !

» M. Destree ne pourrait-il rappeler les fonctionnaires de la Bibliothèque nationale au bon sens ? »
Apostillé.

Les sobriquets du jeudi

M. E. Vandervelde dinant chez Mécène :

THÉMISTOCLET

Petits Belges...

La *Revue Générale*, sous la signature de M. Auguste Mélot, apprécie le rôle de nos délégués à l'étranger. M. Mélot en fut, pendant la guerre, et brilla. D'autres ont brillé aussi, mais il paraît qu'à leur égard il ne faut rien exagérer.

Voici le passage, renouvelé du *Memento quia pulvis es* :

Si l'on en croyait certains officieux, les délégués de la Belgique dirigeraient les débats, mèneraient le jeu et seraient constamment occupés à réconcilier MM. Lloyd George et Briand. Un Belge qui se serait ainsi laissé bourrer le crâne aurait été un peu déçu à la lecture des journaux anglais. A la vérité, notre pays reste très sympathique, occupe une place honorable, mais sous peine de tomber dans le ridicule, nous ne devons jamais oublier qu'avant la guerre, la Belgique ne jouait aucun rôle dans les réunions où s'agitaient les grandes questions de politique internationale — on nous a même refusé de défendre nous-mêmes, en Chine, les intérêts belges menacés : qu'elle n'a été officiellement « reçue » que depuis la déclaration du Havre et qu'elle ne peut donc songer à donner le ton aux vieux habitués de la maison, bien autrement puissants qu'elle. Au surplus, elle reste après, comme elle était avant la guerre, une petite nation de sept millions d'habitants, n'ayant qu'une petite politique toujours hésitante, parfois incohérente ; ne disposant que d'une petite armée insuffisamment outillée et de petites finances dont le déficit n'est même pas combattu par le courage fiscal. Elle ne peut donc avoir qu'une petite influence. Quand elle est représentée par des hommes de valeur, tels que MM. Theunis et Jaspars, et que, par leur organe, elle suggère des formules pratiques, on accepte volontiers ces suggestions. Là se borne son rôle, etc.

La *Revue Générale* est vraiment bien bonne pour nos petits délégués. Nous ne serions même pas étonnés qu'elle exagérât leur rôle. Theunis et Jaspars, au fait, qu'est-ce que c'est que ça ? Vous connaissez ? Est-on bien sûr que Jaspars et Theunis soient jamais allés à Londres ou à Paris, et n'est-ce pas plutôt un bruit que la *Revue Générale* fait courir, bienveillamment ?

Elle est bienveillante, d'ailleurs, la *Revue Générale*, familièrement. Lisez la suite :

Il faut reconnaître d'ailleurs que nous ne savons même pas profiter de tous nos avantages. Alors que de grands pays, comme l'Angleterre et la France, se font représenter, pour accroître leur autorité, par leur premier ministre, la Belgique n'envoie à ces réunions que des seconds rôles. M. Delacroix ne fut pas à Versailles. M. Carton de Wiart ne fut ni à Paris, ni à Londres.

M. Carton de Wiart — union sacrée avant tout — sera certainement navré de voir réduire ainsi le rôle de ses modestes adjoints (à supposer, nous le répétons, que ceux-ci existent réellement). Quant à M. Lloyd George, nul doute qu'il soit flatté au plus haut point d'être mis sur le même pied que notre « premier »...

Mais, après cela, qui donc osera encore dire que la Belgique est un petit pays ?

TROWER'S PORT

TÉLÉPHONE B. 8116



A propos des *Dialogues olympiques* de l'écrivain uruguayen Carols Reylys :

Chers Moustiquaires,

L'Uruguayen a raison. Voyez la théogonie d' « Hésode » (600 ans avant J.-C.) : Zeus, dans la vénérable mythologie grecque, n'est qu'un Zeep. Voyez aussi « Paul de Saint-Victor » (1850 environ après J.-C.) : « Les Deux Masques »

(s.) Le Titan foudroyé.

Quand ils n'entendent pas...

C'est le titre du dernier livre de Lucie-Paul Marguerite : *Dialogues de femmes*.

Nous ne les recommanderons pas aux jeunes filles. Nous pensons d'ailleurs qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes filles parmi les lectrices de *Pourquoi Pas ?* Nous ne les recommanderons même pas aux jeunes femmes ; seules les douairières spirituelles et indulgentes les liront sans indignation. Mais nous les recommanderons sans hésiter aux gens de lettres qui ont l'amour des jolis bibelots littéraires, du style hardi, léger et nuancé, où les femmes excellent quand elles sont bon écrivain, et aux philosophes qui recherchent le document humain. Il n'y a qu'une femme pour parler des femmes avec cette liberté, cette absence totale d'hypocrisie, cette impudeur innocente. L'homme, et surtout l'homme de lettres, est un animal moral ; quand il ne prêche pas la vertu, il prêche le vice. Une femme seule peut être « nature » avec simplicité. Les héroïnes de Lucie-Paul Marguerite sont des petits animaux sauvages qui se vautrent dans des lits de dentelles parfumés par Arys ou par Coty.

Où dorment les Atlantes

Notre ami Charles Bernard fut de l'illustre voyage. En compagnie de Louis Piérard, de Barthélemy et du roi Albert, il a parcouru le Brésil. On se souvient des excellents articles qu'il a envoyés à *La Nation belge*. Il les a remaniés, complétés, élagués, pour en faire un livre.

Livre charmant, plein de couleur, de vie, d'observations ironiques et fines. Charles Bernard aime passionnément les beaux tableaux, les belles statues et les beaux paysages; il sait les voir et les faire voir. Les sites tropicaux et les aspects imprévus de ce pays tout neuf ont constitué de merveilleux excitants pour son imagination, et ces notes de voyages ont souvent le rythme et l'ampleur de véritables poèmes.



La chronique du sport

Pour la première fois, en Belgique, le « zinc » a fait son apparition dans la campagne électorale. A l'occasion des élections communales, plusieurs groupes, de partis politiques différents, affrétèrent en effet des avions qui allèrent jeter des tracts sur les grandes villes du pays. C'est ainsi que, dans telle cité de la province d'Anvers, les habitants reçurent un avertissement expédié par Dieu lui-même : « Il descend du ciel, la volonté du Tout-Puissant soit faite. Vous voterez pour la liste n°... » disaient les prospectus qui tombèrent à profusion sur la ville. Dans le Brabant, ce furent les oiseaux libéraux ou du Front-parti qui opérèrent. Pour ces derniers, l'avertissement devait être expédié par le diable himself ! Enfin, au-dessus de Spa évolua à différentes reprises un superbe biplan, portant les couleurs du baron-maieur Joseph de Crawhez — noblesse oblige — qui ne manqua pas d'impressionner les électeurs.

Autres temps, autres mœurs !

???

J'ai souvent entendu poser la question : « Mais pourquoi les sports sont-ils si populaires en Amérique et en Angleterre et pourquoi, dans ces pays, le peuple, tout entier, y consacre-t-il une grande partie de ses loisirs ? »

La réponse est facile : c'est parce que le goût du sport est donné aux enfants d'Amérique et d'Angleterre dès l'école et qu'il est tenu en honneur dans les universités.

Nous nous en sommes bien aperçus d'ailleurs depuis la renaissance des Jeux Olympiques : presque tous les champions d'athlétisme qui inscrivent leur nom au glorieux palmarès, sont des grandes universités d'outre-Atlantique ou d'outre-Manche, admirables foyers de propagande pour l'éducation physique nationale.

C'est pourquoi on ne saurait assez encourager la pratique des jeux de plein air dans nos collèges et nos lycées, et c'est également la raison pour laquelle nous applaudissons de tout cœur à la reprise des championnats inter-universitaires belges, qui n'avaient plus été disputés depuis la guerre. Ils auront lieu à Bruxelles, les 6, 7 et 8 mai prochains, et nous ne doutons pas que les organisateurs, ayant songé à inviter M. le ministre des sciences et des arts et les fonctionnaires importants de son département, à les présider, ils n'obtiennent tout le succès qu'ils méritent auprès du public et retiennent l'attention

de nos dirigeants, sans parti d'opinion ou de couleur politique.

La question sportive est une question nationale !

???

Les sportifs rompus aux exercices athlétiques et de plein air sont sains de corps et d'esprit et les cas où des êtres anormaux ou immoraux se rencontrent dans leurs rangs sont extrêmement rares. C'est pourquoi, lorsqu'une exception se produit, les dirigeants de nos fédérations et de nos clubs n'hésitent pas : une sanction énergique et impitoyable, un coup de bistouri : le « membre » malade est sectionné.

Le cas s'est produit ces jours derniers dans le monde de la natation. Le triste sire, héros de l'aventure — un étranger d'origine allemande d'ailleurs — saisi au collet, s'empessa d'offrir sa démission de membre de son club : « Non, chez nous, pas de démission : une radiation, prononcèrent ses juges ; mais l'obligation aussi d'envoyer votre démission à tous les clubs dont vous faites partie.

— Même à ma société d'aviron ? larmoya le coupable.

— Evidemment !

— Mais je ne tire qu'en skiff... il n'y a donc aucun danger ! »

Le mot a au moins le mérite d'être drôle.

???

Le bon pilote de l'aviation civile, Jean Van Opstaele, l'un des « as » actuels des lignes aériennes internationales, s'est cassé la jambe.

Encore un accident d'aviation ! allez-vous dire.

Non pas. Un très quelconque accident d'automobile, sans gloire et sans panache... si j'ose risquer cette mauvaise petite plaisanterie.

Mais Van Opstaele, qui a fait des milliers de kilomètres en avion sans jamais avoir cassé un fil, est définitivement dégoûté de l'auto : « Ce sport démodé est trop dangereux », a-t-il déclaré à ses amis, accourus à son chevet pour le consoler.

VICTOR BOIN.

Le Coin du Pion



De Louis Piérard, ce mot :

Chers amis,

Il vous en est arrivé une bien bonne... et à moi aussi. Je vois, dans votre Coin du Pion de cette semaine que vous relevez gentiment une phrase que j'ai mise, le 12 avril, dans un article de « Bandelaire à Bruxelles ». Or, la phrase en question est... de Théophile Gautier. Vous la trouverez dans la célèbre préface aux « Fleurs du Mal ». Les typos du « Soir » ont mal placé les guillemets, voilà tout. J'avoue que les premiers mots, tel que vous les reproduisez, font sourire. Mais Gautier avait écrit : « La nouvelle (de sa mort), quoique fautive, n'était que prématurément vraie... » Allusion à la paralysie générale.

Mais j'avoue que le « parfait magicien » lettres françaises etc. se servait ce jour-là de termes un peu tarabiscotés.

Bien cordialement à vous,

Louis Piérard.

???

Recommandations d'un candidat-conseiller communal :
Au sortir de l'isoir, vous remettez votre bulletin de vote au président pbi en quatre.

L'homme-serpent, président d'un bureau de vote ? Où ?

???

Du journal *Midi* (18 avril), à propos des « concerts de danse » que donnera Isadora Duncan, au Parc, les 29 et 30 avril et le 4 mai :

Tout le monde se souvient de la terrible catastrophe où le génie d'Isadora Duncan parut avoir été tombé en même temps que ses deux petits enfants...

Le correcteur dormait...

???

Titre en grasses d'un fait divers de *La Nation belge* du 21 avril 1921 :

Grave accident de chemin de fer à Cuesmes. — Un sinn-feiner tué.

Le type qui confond les serre-freins avec les sinn-feiners doit être Irlandais...

???

Du *Neptune*, du 22 avril 1921 :

L'on aura fort difficile, dimanche prochain, de savoir si les nouvelles électriques auront à accomplir un devoir physique ou une partie de plaisir carnavalesque ou autre.

Les deux, les deux ! !

???

Ce ne sont pas seulement les moustiquaires qui croient qu'un tournévis a la forme d'une vrille : c'est aussi M. Maurice de Waleffe. La preuve, c'est qu'il écrit dans *La Dernière Heure*, du 26 courant :

Les tribunes n'ont pour accès qu'un escalier en colimaçon étroit et raide comme un tournévis.

???

D'une annonce de vente du ministère des finances :

Lustre en trophées de chasse (andouilles de cerf).

Et les cochons, qu'est-ce qu'ils vont dire ? Il y a là une concurrence aussi indéniable que déloyale.

???

Du correspondant hutois de *La Nation belge* :

Les femmes se croisent en souriant, comme le tant des enfants à qui l'on a remis un nouveau jouet.

Chacun sait, en effet, que, dès que des enfants ont reçu un jouet, ils s'empressent de se croiser en souriant.

!!!

Dans *Roussignac Policier*, de Félix Duquesnel, pages 383-384 :

...il se sentait bien bas : il devinait qu'il était perdu ; sa voix était voilée, et j'avais de la peine à l'entendre ; il fallait que je m'approche tout près de son oreille : j'ai compris plutôt à son regard qu'il avait à me confier quelque chose de grave...

Quelle salade !

???

De *La Gazette* du 25 avril :

Et c'est d'un front grave, trahissant la satisfaction du devoir accompli, que des mains ridées, ou tremblantes ou émaciées, ont glissé le bulletin dans l'urne.

Nous copions ces lignes d'une plume étranglée par l'émotion.

???

Du *XX^e Siècle* du 25 avril :

Le 11 février dernier, le nommé Fernand Chuffart, 64 ans, fut assailli par deux soldats, qui le rouèrent de coups et le délectèrent de son portefeuille.

Comme délectation, c'est plutôt maigre...



Crédit Général de Belgique

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale du 26 avril 1921

MESSIEURS,

Durant l'année 1920, un effort considérable a été fourni par notre pays pour continuer l'œuvre de reconstruction et de réadaptation poursuivie depuis la signature de la paix.

Cet effort n'a pas été vain : les statistiques du mouvement de nos voies ferrées et de notre commerce extérieur en sont des témoins éloquentes et réconfortants. Il importe de les mettre en lumière en ce moment où le commerce et l'industrie ont toujours à faire face à une situation difficile. Certes, ce ne sera pas trop de toute l'énergie et du bon sens de la nation pour vaincre les difficultés présentes, mais ce qui a été accompli pendant ces deux dernières années permet d'augurer avec un fervent espoir de l'avenir du pays.

L'exercice écoulé, le trente-quatrième de notre existence sociale, sur les opérations duquel nous venons vous faire rapport, a été actif et fructueux. Grâce aux capitaux nouveaux que vous avez mis à notre disposition par la récente augmentation du capital social, nous avons pu développer notre clientèle commerciale et industrielle, et lui apporter une aide efficace, que n'exclut pas la prudence imposée par les circonstances.

Les résultats de l'exercice nous permettent de vous proposer la répartition d'un dividende de 7 p. c. et de vous demander d'affecter un million de francs à la réserve extraordinaire, qu'il importe de renforcer en raison de l'élévation du capital de notre société.

Nous avons, au début de l'année 1921, ouvert un bureau auxiliaire au boulevard d'Anvers, dans le quartier du port de Bruxelles et nous espérons que ce bureau pourra fournir progressivement un appoint intéressant à notre clientèle.

Nous avons amorti au bilan les frais d'aménagement de l'immeuble que nous avons loué pour installer ce bureau auxiliaire, de même que les frais d'appropriation de nouveaux locaux dans nos immeubles de la rue du Congrès.

Le développement de nos services intérieurs, rendu nécessaire par une plus grande ampleur de nos opérations, nous a amenés, d'autre part, à renforcer encore notre personnel. Nous avons trouvé en celui-ci un concours dévoué que nous nous plaisons à reconnaître. Le relèvement des appointements, le maintien des allocations de vie chère, justifié par le coût toujours excessif de la vie, la participation bénéficiaire du personnel et l'intervention de la banque dans le service de la caisse de retraites et de pensions, ont naturellement occasionné une majoration sensible des frais généraux.

MESSIEURS,

Ainsi que les années précédentes, nous vous donnons ci-après quelques explications sur les différents chapitres de notre bilan en vous signalant au préalable quelques-unes des opérations auxquelles nous avons participé. Nous avons pris part à l'Emprunt Intérieur 5 p. c. à prime de 1920, à l'émission des Bons du Trésor belge à six mois et à l'Emprunt de la ville de Bruxelles en bons de caisse 5 p. c. de même qu'à la constitution de l'Agence Télégraphique Belge. Nous avons ouvert nos guichets à la souscription aux augmentations de capital de la Société Mé-

allurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie, de la Société Nationale des Usines de Savigliano et de la Société Métallurgique de Cyphalie. Nous avons également prêté notre concours à la constitution de la Société anonyme de Schooten, de la Société Grande Maison de Blanc, et à l'augmentation de capital de la Société des Produits Chimiques et Engrais L. Bernard, affaires dans lesquelles nous nous sommes intéressés.

Nous soumettons ci-dessous à votre approbation, Messieurs, le bilan et compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1920 :

BILAN AU 31 DECEMBRE 1920

ACTIF

Caisse	fr. 1,599,993.42
Banquiers et correspondants	13,319,419.85
Bons du Trésor 5 p. c.	4,083,315.50
Effets en portefeuille	4,565,472.82
Report et avances sur titres	1,464,671.60
Comptes débiteurs	37,438,759.62
Fonds publics	7,877,099.72
Valeurs diverses	550,033.15
Participations	2,920,956.16
Immeuble social et coffres-forts	400,000.—
Immeuble n. 12, rue du Congrès	487,719.10
Mobilier	1.—
Acceptations, garanties et cautionnements	3,408,506.60
Cautionn. des administrateurs et commissaires	230,000.—
Dépôts volontaires et de garantie (titres)	44,920,834.59

Fr. 123,266,783.13

PASSIF

Capital (60,000 actions de 500 francs)	fr. 30,000,000.—
Réserve statutaire	1,500,000.—
Réserve extraordinaire	1,500,000.—
Provision pour patente de l'exercice 1920	80,000.—
Comptes créditeurs :	
A vue	22,429,672.06
A terme	15,750,001.65
	38,179,673.71
Acceptations, garanties et cautionnements	3,408,506.60
Cautionnements des administr. et commiss.	230,000.—
Dépôts (titres)	44,920,834.59
Profits et pertes	3,447,768.83

Fr. 123,266,783.13

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DEBIT

Frais généraux et divers	fr. 1,031,063.70
Provision pour patente de l'exercice 1920	80,000.—
Amortissements	86,556.20
Solde en bénéfice	3,447,768.83

Fr. 4,645,408.73

CREDIT

Report de l'exercice 1919	fr. 18,376.57
Prorata d'intérêts versés par les souscripteurs de l'augmentation de capital de 1920	210,000.—
Intérêts, dividendes, escomptes, changes, commissions et divers	4,417,032.16

Fr. 4,645,408.73

Répartition :

5 p. c. à la réserve légale	fr. 172,388.44
Premier dividende de 5 p. c. aux actions	1,500,000.—
Tantièmes aux administrateurs et commiss.	158,784.23
Deuxième dividende de 2 p. c. aux actions	600,000.—
Attribution à la réserve extraordinaire	1,000,000.—
A reporter à nouveau	15,596.16

Fr. 3,447,768.83

Arrêté par le conseil d'administration en séance du 16 février 1921 :

Pierre Liénart, président; Paul Traasenster, vice-président; Fernand Poswick, comte Jean de Hemptinne, Willy Van de Velde, Jules Collin, René Boonen, Edmond Prouvost-Eloy, administrateurs.

Approuvé par le collège des commissaires :

Baron Joseph del Marmol, Paul Fraiteur, René Peltzer de Rasse

Produits Chimiques de Droogenbosch

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

qui a été présenté à l'assemblée du 19 avril 1921.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur les opérations de notre société pendant l'exercice social s'étendant du 1^{er} juillet 1919 au 31 décembre 1920, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1920.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1920

(pour un exercice de 18 mois)

ACTIF

Immobilisé :

Immeubles, ustensiles fixes, terrains, matériel fr. 5,106,636.78

Ce compte s'est accru principalement du prix d'acquisition des usines de Burgh et de leur matériel.

Réalisable :

Inventaires :

Approvisionnement, marchandises, outils, emballages fr. 7,972,515.69

Dans ce montant, les matières premières des deux usines de Ruysbroeck et de Burgh sont évaluées à 3 millions 108,038 fr. 26 cent. et les produits fabriqués ou en fabrication à 3 millions 482,770 fr. 50 cent.

Portefeuille fr. 506,156.65

Valeur antérieure.

Caisse, disponibilités, banquiers et débiteurs divers fr. 5,437,223.91

Fonds disponibles et livraisons restant à payer par les clients.

Compte d'ordre fr. 135,000.—

Actions en dépôt.

Cautionnement de MM. les administrateurs et commissaires (contre-partie au passif)

Fr. 18,757,532.67

PASSIF

Capital fr. 10,000,000.—
représenté par 20,000 actions de 500 francs.

Compte réserve et de provision fr. 450,000.—

Créditeurs divers fr. 6,749,207.16

Montant des créances de nos fournisseurs et de la participation de la Compagnie Belge pour les Industries Chimiques dans les usines de Burgh s'élevant à fr. 4,673,899.30.

Dividendes restant à payer fr. 57,635.—

Montant des coupons échus des actions de notre société restant à payer.

Compte d'ordre fr. 135,000.—

Cautionnement de MM. les administrateurs et commissaires (contre-partie à l'actif).

Solde en bénéfice fr. 1,365,690.51

Fr. 18,757,532.67

MESSIEURS,

L'exercice qui vient de s'écouler et dont vous ne manquerez pas d'apprécier les résultats favorables, marque une étape importante dans la vie de la Société anonyme de Produits Chimiques de Droog-

genbosch ». La période exceptionnelle de dix-huit mois qu'elle embrasse a vu se produire des modifications profondes dans la constitution de notre affaire et dans l'importance de ses participations.

Comme vous le savez, des actionnaires étrangers possédaient jadis des intérêts marqués dans la société ; après l'armistice, un lot considérable de titres fut placé entre les mains du séquestre des biens ennemis. Le 1^{er} décembre 1919, la « Compagnie Belge pour les Industries Chimiques » a été déclarée adjudicataire de ces actions, de telle sorte qu'un caractère strictement national a pu être donné à notre entreprise qui est appelée à prendre une place importante dans une branche de l'industrie tronquée jusqu'ici par nos compatriotes.

La Société anonyme de Produits Chimiques de Drogenbosch a trouvé chez ses nouveaux actionnaires tout le concours financier et tout l'appui technique dont peut disposer un trust puissant.

Le 31 mai 1920, une assemblée générale extraordinaire a prorogé la durée de la société jusqu'au 31 décembre 1949 ; elle a augmenté le capital social de 7,500,000 francs et a apporté aux statuts diverses modifications pour les mettre en concordance avec les résolutions votées et avec les dispositions nouvelles de la loi.

L'émission des 15,000 actions nouvelles, entièrement réservée à nos seuls actionnaires, fut intégralement souscrite. L'augmentation de capital avait un triple but : accroître notre fonds de roulement ; développer notre production ; créer des fabrications nouvelles et faire face aux dépenses nécessitées par l'acquisition et l'exploitation de l'usine d'engrais chimiques de Burgh, acquise en compte à demi avec la Compagnie Belge pour les Industries Chimiques.

Vous n'ignorez pas, en effet, que les conditions actuelles de travail et de production ne sont plus les mêmes qu'autrefois. L'approvisionnement en matières premières notamment et le renchérissement de la main-d'œuvre ont entraîné fatalement une augmentation considérable des capitaux nécessaires à toute industrie. D'autre part, nous avons été amenés à envisager certaines transformations afin de mettre notre capacité de production mieux en rapport avec les exigences du marché.

Ces objectifs ont été atteints.

L'exercice social écoulé, qui a été de 18 mois, a donné, comme l'indiquent les chiffres du bilan, des résultats nettement favorables puisqu'ils nous permettent de vous proposer, sur un bénéfice net de fr. 1,365,690.51, la répartition de 1,125,000 francs, soit 225 francs par action, et de reporter à nouveau un solde de fr. 108,061.64. Ces résultats eussent été meilleurs encore sans la crise industrielle qui sévit avec intensité depuis plus de six mois et qui a fortement ralenti notre activité ; nous devons noter en même temps l'apparition de la concurrence allemande favorisée par le bas cours du mark, alors que nous subissons le contre-coup des prix élevés de la main-d'œuvre et du charbon. Mais cette situation n'est point particulière à notre entreprise ni à notre pays et partout les usines de produits chimiques subissent les mêmes effets dus aux mêmes causes.

Nous avons envisagé avec soin les exigences de la période nouvelle qui s'annonce et nous estimons que nous pouvons l'aborder avec confiance.

Banque de Bruxelles

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

présenté

à l'Assemblée générale du 28 avril 1921

Messieurs,

L'activité d'un grand établissement financier ne peut s'apprécier isolément ; elle dépend par trop de liens des conditions économiques générales, nationales et internationales, et celles-ci sont elles-mêmes en rapport direct avec la situation politique du pays et du monde entier.

Les réparations dues en vertu du traité de Versailles demeurent discutées ; ceux qui avaient cru que l'exécution du traité rencontrerait la bonne volonté de ceux qui l'ont signé, se sont faits de grandes illusions.

Des impôts nouveaux et élevés ont été établis, dont le rendement ne peut encore être chiffré exactement. Leur paiement ne pourra manquer d'avoir une influence sur la force d'épargne du pays et, par conséquent, sur sa capacité d'investir dans l'industrie et le commerce les capitaux que réclament impérieusement le relèvement et le développement de l'une et de l'autre, et cette perspective est de nature à faire réfléchir. Mais les charges publiques doivent être couvertes, et c'est avec raison que l'Etat a fait appel à ce qu'il nomme le « courage fiscal » des contribuables.

Les relations entre la métropole et sa colonie, et en général entre la Belgique et les pays d'outre-mer, seraient grandement améliorées aussi, au point de vue du change et des prix de transport, par le développement d'une marine marchande nationale.

Poursuivant au cours de cet exercice l'exécution du programme d'extension de notre influence en province, nous avons pris un intérêt permanent dans le capital des établissements suivants :

Banque Gantoise de Crédit, à Gand ;
Crédit Tirlemontois, à Tirlemont ;
Banque Centrale de la Lys, à Courtrai ;
Banque de Hasselt, à Hasselt ;
Banque de Malines, à Malines.

D'autre part, nous avons constitué, avec le concours de la Banque Gantoise de Crédit, la Banque d'Alost, à Alost, et, depuis la clôture de l'exercice, avec le concours de la Banque Internationale à Luxembourg, la Banque d'Arlon, à Arlon. Nous nous sommes assurés pour la création de ces deux banques la collaboration de personnalités de la région.

Nous avons également eu le plaisir de resserrer définitivement les excellents rapports que notre Banque entretient depuis de longues années avec la Banque Centrale Anversoise. Celle-ci procède à une augmentation de capital, à la faveur de laquelle nous serons mis à même de prendre un large intérêt dans cet important établissement. La Banque Centrale Anversoise sera désormais à Anvers l'établissement affilié à la Banque de Bruxelles, les conventions entre celle-ci et la Banque de Crédit Commercial ayant été résiliées de commun accord.

Nous vous avons dit, l'an dernier, que votre conseil s'efforçait de développer et de créer des relations de collaboration intime avec des banques des pays alliés ou amis. C'est dans cet esprit que nous avons procédé, d'accord avec la Banque de l'Union Parisienne, à la réorganisation de la Banque Internationale à Luxembourg, établissement financier le plus ancien et Banque d'Emission du Grand-Duché de Luxembourg.



D'autre part, nous avons acquis un important intérêt d'actionnaire dans le capital de la Banque d'Escompte de Bohême et Société de Crédit, à Prague. Cet établissement, créé en 1863, occupe une situation de premier ordre en Tchéco-Slovaquie, situation encore renforcée par une étroite alliance avec la Zivnostenska Banka, avec laquelle il possède de nombreux intérêts communs, prépondérants dans l'industrie tchéco-slovaque. Notre intervention dans la Banque d'Escompte de Bohême et Société de Crédit a présenté pour nous, en dehors de son intérêt propre, l'avantage d'un rapprochement avec la Zivnostenska Banka.

En vue des perspectives de développement des relations commerciales avec les pays d'Orient et le bassin de la Méditerranée, nous avons pris un intérêt dans la Banque Commerciale de la Méditerranée, qui vient elle-même de constituer la Commercial Bank of Egypt.

Nous avons noué de nouveaux accords avec des établissements de crédit étrangers, parmi lesquels nous tenons à citer la British Overseas Bank, de Londres; celle-ci, créée par un groupe de banques britanniques des plus importantes, s'est tracé comme programme de contribuer au développement des relations de l'Angleterre avec l'étranger. Nous sommes heureux de faire ressortir que les rapports que nous avons ainsi eu le plaisir d'établir sont d'une parfaite cordialité.

Ainsi que nous vous l'avons dit, nous estimons que tout ce qui pourra être fait en vue du développement de la Colonie contribuera à affermir le pays du tribut payé à l'étranger par suite de l'importation de matières premières. C'est dans cet ordre d'idées que nous sommes intervenus dans le capital d'entreprises agricoles, commerciales et industrielles. Nous avons, en outre, équipé une mission scientifique, qui effectue actuellement des recherches minières dans les nouveaux territoires africains placés sous l'administration belge.

Vous trouverez ci-après l'exposé du bilan et du compte de profits et pertes, ainsi que l'analyse des principaux articles.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 1920

ACTIF

A. — Immobilisé:	
Immeubles	fr. 11,000,000.—
B. — Réalisable:	
Actionnaires	1,434,400.—
Caisse. — Espèces et Banque Nationale de Belgique.....	88,305,436.24
Fonds déposés chez les banquiers correspondants	38,863,063.84
Effets à recevoir	48,197,814.78
Coupons divers et obligations remboursables	405,592.70
Bons 5 p. c. des emprunts interprovinciaux	55,550,000.—
Bons nationaux à court terme.....	96,528,600.—
Comptes courants. — Soldes débit.	117,868,121.94
Reports et avances s' nantissements et garanties	96,863,162.00
Participations financières et titres divers	29,835,314.03
Portefeuille. — Titres.....	62,391,089.—
C. — Comptes d'ordre:	
Comptes divers	39,813,440.47
Valeurs d' institutions de prévoyance en faveur du personnel.....	2,828,590.75
Dépôts (titres)	1,240,483,890.—
Cautionnements statutaires (dépôts) (pour mémoire)	—

Fr. 2,080,108,305.84

PASSIF

A. — De la société envers elle-même:

Capital social:	
206,000 actions de 500 fr.	fr. 103,000,000.—
Réserves:	
statutaire	fr. 5,451,316.50
extraordinaire	30,850,000.—
	96,301,316.50

B. — De la société envers les tiers:

Fonds de provision temporaire.....	12,477,090.24
Comptes courants. — Soldes crédit.	483,578,169.26
Effets à payer	12,779,816.33
Dividendes non réclamés.....	305,011.69

C. — Comptes d'ordre:

Comptes divers	39,813,440.47
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	2,828,590.75
Dépôts (titres)	1,240,483,890.—
Cautionnem. statutaires (dépôts) (pour mémoire)	—

D. — Profits et pertes:

Solde en bénéfice.....	8,801,180.60
------------------------	--------------

Fr. 2,030,166,305.84

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de profits et pertes s'établit comme suit :

CREDIT

Solde reporté de l'exercice 1919 ..	fr. 427,510.58
Intérêts, commissions, dividendes et divers	10,549,693.62

Total.....fr. 10,977,204.20

DEBIT

Allocations (art. 21 et 25 des statuts)	82,030.90
Frais généraux	6,855,731.42
Mesures exceptionnelles en faveur du personnel et bienfaisance	1,944,230.67
Dotations des institutions de prévoyance	338,053.—
Subvention aux écoles techniques des universités libres de Bruxelles et de Louvain	2,000.—
Amortissement sur immeubles	1,038,815.71
Participation du personnel aux bénéfices	586,156.90
Solde en bénéfice	8,801,180.60

Total.....fr. 10,977,204.20

Nous vous proposons de répartir le solde disponible, conformément à l'article 40 des statuts, de la manière suivante:

A la réserve légale 5 p. c.	fr. 418,683.50
Premier dividende de 5 p. c. aux:	
100,635 actions entièrement libérées au 31 décembre 1919	2,515,875.—
2,365 actions de l'émission 1914, « prorata temporis »	54,890.62
103,000 actions de l'émission de 1919, « prorata temporis »	1,545,000.—
Au conseil d'administration 12 p. c. sur fr. 3,339,420.90	460,730.50
Aux commissaires	85,367.60
Deuxième dividende de 3 p. c. aux:	
100,635 actions entièrement libérées 2,365 actions de l'émission de 1914, « prorata temporis »	32,814.38
103,000 actions de l'émission de 1919, pour la période du 1er juillet au 31 décembre	772,500.—
A la réserve extraordinaire	1,000,000.—
et de reporter à nouveau	403,694.—

Total.....fr. 8,801,180.60

Si vous acceptez les propositions qui précèdent, le dividende sera payable, à partir du 2 mai prochain, comme suit, l'impôt cédulaire de 10 p.c. étant à la charge des actionnaires :

40 francs (36 francs net) aux actions entièrement libérées à la date du 31 décembre 1919, contre remise du coupon n. 44 ;

37 francs (fr. 33.30 net) aux actions de l'émission de 1914, libérées le 31 mars 1920, contre remise du coupon n. 44 estampillé ;

Fr. 22.50 (fr. 20.25 net) aux actions de l'émission de 1919, contre remise du coupon n. 44 estampillé afférent aux titres portant les numéros 103001 à 206000.

Conseil d'administration :

MM. George de Laveleye, président honoraire ; Maurice Despret, président ; Jules Jacobs, vice-pré-

sident ; William Thys, administrateur délégué ; Jules Wilmart-Urbain, Gaston Barbanson, baron Evence Coppée, Léon Guinotte, Jean Cousin, baron van der Straeten-Solvay, Léopold Ranscolot, Constantin de Burlet.

Collège des commissaires :

MM. le vicomte Baudouin de Jonghe, président ; Edouard Peltzer-de Clermont, Maurice de Laveleye, Edouard Stern, Baron Arnold de Woot de Trixhe, baron Léopold Donny, Louis Jacobs-Havenith, Jean Rampelbergh.

Direction :

MM. William Thys, administrateur délégué ; Oscar Guastalla, Léon Massaux, Maurice Soosman, directeurs ; Jean Vauthier, secrétaire général ; Louis Lehenbre, Georges Schnitzer, Louis Vanrochoudt, sous-directeurs.

Société Cotonnière de Saint-Etienne du Rouvray

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 5,750,000 francs

Siège social : 68, rue Royale, Bruxelles

EMISSION DE 12,000,000 DE FRANCS

DE

24,000 Bons de Caisse 7 p. c. de 500 francs nominal

IMPOTS A CHARGE DE LA SOCIÉTÉ

La notice prescrite par l'article 82 de la loi sur les Sociétés commerciales a été publiée aux annexes du « Moniteur Belge » du 14 avril 1921, sub. n. 3703.

Ces Bons de Caisse, de 500 francs nominal, rapportent 35 francs D'INTERETS ANNUELS, payables par coupons semestriels de fr. 17.50, les 31 mars et 30 septembre de chaque année, et pour la première fois le 30 septembre 1921.

Ils sont remboursables au pair de 500 francs par voie de tirages au sort annuels, en 11 années, à partir de 1925. Les tirages auront lieu à Bruxelles en septembre et pour la première fois en septembre 1925. Le remboursement des titres s'effectuera le 1^{er} avril suivant. Toutefois, la Société se réserve la faculté, en dehors des tirages prévus au tableau d'amortissement, de rembourser par anticipation dès la cinquième année, tout ou partie des Bons de Caisse en circulation. Tout remboursement anticipatif coïncidera avec l'une des deux échéances semestrielles des coupons et sera annoncé 6 mois à l'avance par la voie des journaux. Pour tout remboursement anticipatif, il sera procédé à un tirage au sort. La Société se réserve le droit de racheter en Bourse les Bons de Caisse.

La Société prend à sa charge les impôts belges présents ou futurs sur le paiement des coupons et le remboursement des titres.

Prix de cession : 495 frs par titre,
plus les intérêts courus depuis le 31 mars 1921 jusqu'au jour du paiement.

Les personnes désireuses d'acquiescer de ces bons peuvent s'en faire réserver, jusqu'à concurrence du disponible, au guichets du

CREDIT GENERAL LIEGEOIS :

Siège de Liège ;
Succursale de Bruxelles ;
Agence d'Anvers ;
Agence de Bruges ;
Agence de Charleroi ;

Agence de Courtrai ;
Agence de Mons ;
Agence d'Ostende ;
Agence de Roulers.

L'admission de ces Bons à la Cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.20 le 1/2 kilo

■ ■ ■
DAVROS

CARTE ROYALE

CARTE OR □ □

CARTE BLEUE

■ ■ ■
Qualité insurpassable

Si vous êtes

Surmené
Neurasthénique
Sensible à l'extrême
Facilement irritable



Si vous constatez en vous

Une perte de mémoire
Une paresse d'esprit anormale
De l'anémie
Une convalescence pénible



Si vous craignez la tuberculose

PRENEZ LE

SIROP GRIPEKOVEN

aux hypophosphites composés

Ce sirop associe les hypophosphites de chaux, de potasse, de fer et de manganèse à la strichnine dosée scientifiquement. Ces éléments constituent la véritable nourriture de la cellule nerveuse. Le sirop aux hypophosphites composées convient donc particulièrement dans tous les cas où le système nerveux est affaibli : surmenage, neurasthénie, sensibilité extrême, perte de mémoire, irritabilité malade, paresse d'esprit anormale, fatigue rapide, anémie, convalescence pénible, tuberculose, etc.

N. B. — Ce sirop ne peut pas être donné aux enfants de moins de quinze ans.



LE FLACON: 7 FRANCS



Dépôt des spécialités GRIPEKOVEN

pour Ostende et la région :

Pharmacie DE VRIEST

15, place d'Armes, 15 — OSTENDE



**RHUM
EXCELSIOR**



SEUL CONCESSIONNAIRE POUR
LA BELGIQUE ET LE
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG :

A. J. SIMON & FILS
René SIMON Succr
BRUXELLES

Fournisseur de la Cour de Belgique

TROWER & SONS
LONDON OPORTO
**PORT & SHERRY
WINES**

Dépot : A. J. SIMON & FILS.
BRUXELLES-MIDI. TEL. 6116

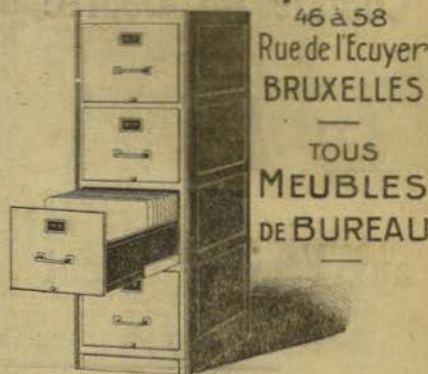
TROWER & SONS PORT-SHERRY
LONDON - OPORTO -- WINES --

SPIRITUEUX & VINS

E. MERCIER & Co COUT AMÉRICAIN
-- VINTAGE 1911 --

A. J. SIMON FILS. René Simon Succr
Fournisseur de la Cour de Belgique
Rue Fontaines, 26, BRUXELLES-MIDI. Tél. 63116

SOC. AN. DES GRANDS MAGASINS
Vanderborcht Fr^e



46 à 58
Rue de l'Écuyer
BRUXELLES
—
TOUS
MEUBLES
DE BUREAU
—

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

Fr. 3.20 le 1/2 kilo